

Résolution du 18 mai 2021 de Mmes et MM. Monica Granda, Leyma Milena Wisard Prado, Matthias Erhardt, Maryelle Budry, Gazi Sahin, Corinne Bonnet-Mérier, Brigitte Studer, Audrey Schmid, Livia Zbinden, Omar Azzabi, Ana Maria Barciela Villar, Léonore Baehler, Laurence Corpataux, Oriana Brücker, Ahmed Jama, Olivier Gurtner, Arnaud Moreillon, Pierre-Yves Bosshard, Denis Ruyschaert, Théo Keel, Pascal Holenweg, Anna Barseghian et Luc Barthassat: «Soutien au droit à la vie et à la justice sociale pour le peuple colombien».

(acceptée par le Conseil municipal lors de la séance du 19 mai 2021)

RÉSOLUTION

Considérant:

- la grave situation politique et sociale que vit la Colombie en ce moment, face à une série de mesures économiques et sociales en débat au Congrès (réforme fiscale, réforme des pensions, réforme de la santé), qui tendent à accentuer davantage la pauvreté, le chômage et la précarité que vivent déjà la majorité des Colombiens;
- que depuis le début de la grève nationale, le 28 avril 2021, les actions pacifiques suivies par des millions de Colombiens ont été réprimées violemment par les forces de l'ordre, lesquelles ont fait un emploi disproportionné et indiscriminé de la force en utilisant des méthodes et des armes qui violent les protocoles et normes internationaux;
- que le droit à protester pacifiquement, consacré par l'article 37 de la Constitution colombienne, n'est pas respecté;
- que l'Etat reste dans une position de force face à la mobilisation massive des citoyens et citoyennes, qui exigent que cesse la violence policière laissant un bilan d'une cinquantaine de personnes tuées, principalement à cause des armes à feu et des inhalations de gaz. On dénombre près de 1000 arrestations arbitraires, des centaines de personnes disparues et des dizaines des femmes violées;
- que ces actes ont été dénoncés par l'ONU, des ONG de défense des droits humains, dans le cadre de l'Espace de coopération pour la paix en Colombie, et qu'un appel international à l'aide est lancé;
- que les principales instances judiciaires et institutions colombiennes, qui représentent les citoyens et citoyennes, ne sont pas en mesure de faire face à cette problématique à cause de la profonde crise éthique au sein du gouvernement actuel;
- que la Confédération suisse est dépositaire de l'accord final de paix de 2016, destiné à mettre fin au conflit colombien et à construire une paix stable et durable. La nouvelle stratégie de coopération internationale suisse en Colombie a comme objectif, depuis 2017, la protection de la population touchée par le conflit armé, la consolidation de la paix et des droits de l'homme, ainsi que le développement économique durable et inclusif;
- que Genève est l'un des principaux centres de la diplomatie mondiale et un carrefour international de la paix et des droits humains, vu qu'elle abrite notamment le siège du Comité international de la Croix-Rouge (CICR) et le siège des Nations Unies;
- l'importante communauté colombienne installée à Genève qui est particulièrement affectée et inquiète de la situation dans son pays d'origine,

le Conseil municipal demande au Conseil administratif:

- de signifier au Conseil fédéral la préoccupation de la Ville de Genève face à la situation humanitaire en Colombie;
- de demander aux autorités fédérales de prendre toute initiative utile pour le soutien du peuple colombien et le respect des droits humains, afin que les crimes commis dans le cadre de ces manifestations ne restent pas impunis.